

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 27 JUIN 2011

- n° 14 de Mmes Lise-Marie Graden (PS) et Marine Jordan (PS), ainsi que de 29 cosignataires, demandant au Conseil communal la pose d'un grillage pour arrêter les ballons sur la place de jeux de l'école enfantine du Jura

Mme Lise-Marie Graden (PS) résume le postulat ci-après :

"Nous demandons l'installation d'un grillage stoppant les ballons sur la place de jeux de l'école enfantine du Jura.

Sous le bâtiment de l'école enfantine du Jura, il y a une petite place où les enfants pourraient jouer au ballon. Mais les deux côtés de cette place ne sont pas délimités et les ballons roulent sur la route en dessous. Ce n'est pas "pratique" et c'est incontestablement dangereux.

Or, les enfants de l'école enfantine n'ont pas de place de jeux à disposition (il y en a une pour l'école, mais elle est utilisée uniquement par les enfants du primaire). Les enfants sont donc limités dans le type d'activités qu'ils peuvent avoir durant leur pause, puisqu'ils ne peuvent pas jouer au ballon.

Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'installer un grillage d'une hauteur permettant de bloquer les ballons de football sur cette place, plus précisément sur les deux côtés non délimités. Même un grillage d'une hauteur moyenne leur permettrait de jouer.

Cette requête est soutenue par les maîtresses d'école enfantine.

Enfin, soulignons que le futur DOSF ne touchera pas cette place. Par ailleurs, la pose d'un tel grillage est indiquée, même si cela ne devait durer que durant les années de construction du DOSF, pour le bien des enfants, à qui l'on doit vraiment donner la possibilité de bouger durant le temps de pause."